

Décision

La Directrice de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Rabat-Salé-Kenitra (AREP-RSK) ;

- Vu le Dahir n° 1-15-83 en date du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi n° 111-14 relative aux régions ;
- Vu la Circulaire du Chef du Gouvernement n° 24/2012 du 6 hija 1433 (22 Octobre 2012) relative au recrutement au sein des Entreprises et des Etablissement Publics ;
- Vu le statut de personnel de l'AREP-RRSK ;
- Vu la loi cadre modificative N°2 au titre l'année 2025 tel que visée par le Ministère de l'Economie et des Finances.

Décide

Article Premier : L'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région de Rabat-Salé-Kenitra recrute un (1) Technicien Bâtiment, (poste contractuel).

Article Deuxième : Missions

Technicien Bâtiment

Activités du poste

- Assurer le suivi technique des chantiers de construction, rénovation ou réhabilitation ;
- Vérifier la conformité des travaux réalisés avec les plans, cahiers des charges et normes en vigueur ;
- Participer à l'élaboration des plans et dossiers techniques ;
- Contrôler l'état des bâtiments (structures, installations techniques...) ;
- Veiller au respect des règles de sécurité sur les chantiers ;
- Identifier les besoins en réparation et proposer des solutions techniques ;
- Effectuer des visites de terrain régulières et rédiger des rapports de suivi ;
- Assurer un reporting régulier auprès de la hiérarchie.

Article Troisième : Profil recherché

Technicien bâtiment

- Titulaire d'un diplôme de BAC + 2 en Génie Civil avec une expérience de 5 ans après l'obtention du diplôme dans le domaine du génie civil et spécialement le domaine du Bâtiment.
- Maîtrise de logiciels de DAO/CAO (AutoCAD, ArchiCAD, Revit...) ;
- Capacité à résoudre des problèmes de natures différentes ;
- Compétence en analyse des données ;
- Capacité d'organisation et de planification ;
- Disponibilité et forte capacité de travail.





Article Quatrième : Conditions de participation

Ce concours est ouvert aux candidats répondant aux conditions suivantes :

- Nationalité marocaine ;
- Titulaire d'un diplôme de BAC + 2 en Génie Civil avec une expérience de 5 ans après l'obtention du diplôme dans le domaine du génie civil et spécialement le domaine du Bâtiment.

Article Cinquième : Pièces à fournir

- Lettre de candidature précisant le poste ;
- CV détaillé et actualisé ;
- Copie du ou des diplômes ;
- Copie de la CIN ;
- Attestation(s) justifiant l'expérience professionnelle demandée ;
- Toute attestation ne comportant pas la date début et la date fin de l'expérience ou date d'émission de l'attestations au cas l'expérience professionnelle est en cours, ne sera pas considérée.

Article Sixième : Dépôt de candidature

Les candidatures doivent obligatoirement être déposées au niveau du portail <https://www.emploi-public.ma>, au plus tard le 02 Octobre 2025 à 16h30.

Les candidats sélectionnés sur dossier seront convoqués pour passer l'entretien oral.

Il est à noter que tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté et que seules les candidatures déposées au niveau du portail sus-referencé seront traitées.



Lamia BENABDILLAH
Directrice de l'Agence Régionale
d'Exécution des Projets de la Région
de Rabat-Salé-Kénitra